

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Référence
037-2026

Désignation d'un élu
réfèrent à la défense

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A la majorité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :
dépôt en PREFECTURE DU
FINISTERE le
Et
Publication ou notification le

L'an 2026, le 29 avril à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 17 avril 2026.

Date de la convocation : le 17 avril 2026

Présents : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Christiane REDON, Madame Myriam SAENZ, Madame Sophie SCOUARNEC, Madame Béatrice BALPE, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Philippe LE QUERE, Monsieur Laurent MARCINISZYN, Monsieur Arnaud COZIEN et Monsieur Fabien DIRAISON

A été nommé secrétaire : Monsieur Philippe LE QUERE

037-2026 – Désignation d'un élu réfèrent à la défense

Le service de Délégation Militaire Départemental du Finistère (DMD 29) souligne l'importance de désigner un élu réfèrent à la défense.

Monsieur Le Maire propose sa candidature.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, décide, à l'unanimité des membres présents, de désigner, comme réfèrent à la sécurité routière, Monsieur Grégory LE GUILLOU, Le Maire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 30 avril 2026

Le secrétaire de séance,
Philippe LE QUERE



Le Maire,
Grégory LE GUILLOU

